

CAUX-INFO

www.caux.fr

JANVIER 2022 - N° 152

LE PÈRE NOËL AUX ÉCOLES [PAGE 4]

MARY-CLAUDE VIRGILE,
SON PARCOURS [PAGE 21]

LES CRÉATEURS D'ACTIVITÉS
[PAGE 22]

LE RECENSEMENT
DE LA POPULATION [PAGE 24]



Monsieur le Maire,
les membres du Conseil municipal
et les agents communaux
vous présentent
leurs meilleurs vœux pour 2022.

Jean-Charles DESPLAN
Maire de Caux



Des projets pour Caux

Chères Caussinardes,
Chers Caussinards,

Pour la deuxième année consécutive nous ne nous retrouverons pas au mois de janvier à la salle du peuple pour la cérémonie des vœux.

Voilà près de deux ans que nos vies personnelles, professionnelles et sociales sont impactées par l'épidémie de coronavirus.

J'ai une pensée pour les familles qui sont ou qui ont été touchées par

la Covid-19 ainsi que pour le corps médical local, nos infirmières, nos aides à domicile que je remercie pour leur dévouement dans cette période troublée.

Pour autant, la vie du village et les actions de la municipalité se poursuivent !

Dans mon précédent édito, je mettais en avant le dynamisme, l'animation et l'attractivité de notre village. En ce début d'année 2022, je vous présente les grands projets initiés à ce jour : la réfection, l'aménagement et la sécurisation de l'avenue de Neffles depuis la place de la République jusqu'au chemin du Pistoulet (ateliers municipaux) ; l'agrandissement de la cantine scolaire ; la création d'un parking public chemin de Maro (ex-atelier Olivier) ; la création d'une résidence senior, d'une micro-crèche, d'un parking et d'un parc public sur le terrain du Pistoulet (Ex Guiraudou) ; la restauration du moulin à vent

avec aménagement paysager ; l'ouverture à la construction de terrains pour maisons individuelles selon des plans d'aménagement d'ensemble ; la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) suivant les règles édictées par la toute nouvelle loi « climat et résilience ».

Concernant le Parc d'Aménagement Économique sur la route de Maro (PAE de la Roquette) porté par la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée, une étude hydraulique réalisée dernièrement a eu pour conséquence de reclassifier le ruisseau des caves en « cours d'eau ».



De ce fait, la surface inondable a été sensiblement agrandie ce qui nous contraint à revoir le projet dans son intégralité. Nous ferons en sorte d'accélérer les démarches pour aboutir à la création de cette zone artisanale nécessaire à l'activité économique de notre village.

Par ailleurs, sachez que l'installation d'un Distributeur Automatique de Billets (DAB) sur la place de la République est toujours à l'étude. Plusieurs paramètres financiers sont à prendre en compte, nous statuerons prochainement. Nous aurons bien sûr l'occasion de revenir plus en détail sur chacun de ces sujets au fur et à mesure de leur évolution. Pour ma part, je me réjouis d'ores et déjà de vivre cette nouvelle année à vos côtés et de travailler pour Caux dans l'intérêt commun. L'ensemble des élus et des agents communaux se joignent à moi pour vous adresser tous nos meilleurs vœux de bonheur et de réussite.
Bonne année 2022 !



LA FIBRE À CAUX LE DÉPLOIEMENT DE L'INFRASTRUCTURE EST TERMINÉ

On y est ! L'ensemble de la commune est désormais éligible à la fibre optique pour les connexions internet et téléphone. Quel travail colossal pour les équipes de techniciens télécom qui s'affairent depuis vingt mois pour tirer les câbles en aérien et en sous-sol, ajouter des boîtiers de connexions sur poteaux ou en chambres enterrées et connecter minutieusement les brins de fibre dans les armoires relais (notre photo) ! Tous les résidents caussinards peuvent aujourd'hui se raccorder au réseau fibré dont la maîtrise d'ouvrage a été assurée conjointement par le département de l'Hérault et l'Agglomération Hérault-Méditerranée. Les performances d'un réseau fibré sont sans commune avec celles d'un réseau en cuivre ADSL. Particuliers ou professionnels, si vous êtes gros consommateurs d'internet (visio, streaming, téléchargement, jeux...), la fibre va combler vos attentes. Contactez votre opérateur pour connaître les modalités de migration et le coût des forfaits (raccordement gratuit jusqu'à votre box). À ce jour, parmi les gros fournisseurs d'accès, seuls Orange et Bouygues vous proposent une connexion fibre. Rien ne dit que SFR et Free ne les rejoindront pas dans les prochains mois. Renseignez-vous.

À savoir : de la taille d'un cheveu (250 micromètres), la fibre optique, constituée d'un cœur et d'une gaine en silice entourés d'une protection dans laquelle un signal émis par diode laser (onde lumineuse), transporte des données informatiques à la vitesse de la lumière.

Le temps des fêtes !

Le Marché de Noël



D'origine allemande et alsacienne, le marché de Noël a vu le jour au XVI^e siècle. C'était le marché de Saint Nicolas, protecteur des enfants, qui ensuite s'est décliné au fil du temps. Des marchés se sont multipliés de novembre à janvier et des milliers de gens sont au rendez-vous, chaque année, pour célébrer la magie de Noël.

À Caux, ce dimanche 28 novembre 2021 à la salle du Peuple, notre marché de Noël est revenu, accueillant, chaleureux et plein d'amour, organisé par une association de danse nommée « Les fées de la scène ».

Fées qui regorgent d'imagination et de talent. Des princesses au grand cœur qui ne craignent pas de donner de leurs temps pour créer des événements festifs afin de nous faire plonger dans la féerie

des fêtes de fin d'année. Pour le plaisir des petits et des grands, un merveilleux Père Noël nous a transportés l'espace d'un moment dans nos rêves d'enfants.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

- Lundi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
- Mardi et mercredi de 9h à 12h et de 15h à 18h
- Permanence du Maire sur rendez-vous, le mercredi à partir de 16h30 et le samedi à partir de 10h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- Les derniers entrants jusqu'à 11h45 le matin et 17h15 l'après-midi
- Fermée le jeudi, dimanche et jours fériés

ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS OU LOURDS

Ce service est ouvert à tous les Caussinards. Se faire inscrire auprès de l'accueil. Les enlèvements auront lieu le dernier mercredi de chaque mois à partir de 9h. Les objets seront déposés sur la voie publique le jour de leur enlèvement à partir de 8h. Noter SVP qu'il est interdit aux employés de la Communauté d'Agglomération de pénétrer dans les maisons et les propriétés. Vous pouvez les contacter au 09 70 82 01 55

INFOS UTILES

- **Mairie** 04 67 98 40 09/04 67 98 47 07 mairie@caux.fr
- **Police Municipale** 04 67 00 58 27
- **SAMU 15**
- **Gendarmerie** 17
- **Pompiers Pézenas** 18
- **Pharmacie** 04 67 98 48 57
- **Kiné Lucile Estadieu-Viudez et Amélie Soubeiran et Hristo Stoyanov** 04 67 98 07 19
- **Cabinet infirmières de la Circulade** 04 67 98 46 64/04 67 98 75 70
- **Anaïs Martinez infirmière** 06 38 69 63 04
- **Stéphanie Scottez infirmière** 06 63 33 48 28
- **Docteur Rémi Pichon** 06 40 59 91 42
- **Banque Postale** 04 67 98 86 36
Ouvert lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 17h. Mardi de 14h15 à 17h.
Fermé le samedi.

CONTACT



Afin de vous permettre de les contacter, Vincent Gaudy et Julie Garcin Saudo, nos conseillers départementaux, vous communiquent le numéro de téléphone de leur secrétariat 04 67 67 60 82.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE

- Mardi de 9h30 à 12h00 et 14h00 à 16h30
- Mercredi de 9h30 à 12h00 et 14h00 à 18h30
- Vendredi de 9h30 à 12h00 et 14h00 à 18h30
- Samedi de 9h30 à 12h00

Fermé lundi et jeudi. Ouvert pendant les vacances scolaires, même en été.
L'abonnement est GRATUIT pour tous !

Rue Jules Ferry - 04 67 09 38 98
www.mediatheque.cahm.net

 Médiathèque Intercommunale François Rabelais

RECENSEMENT MILITAIRE

Pour les jeunes gens nés en janvier, février ou mars 2006, les inscriptions sont prises en Mairie du 3 janvier au 31 mars 2022 ; veuillez vous munir du livret de famille.

Important : pour voter aux élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022, il est nécessaire de s'inscrire avant le 1^{er} mars 2022.

NUMÉRO D'ASTREINTE POUR L'EAU

Vallée de l'Hérault
04 67 25 28 29



NUMÉRO D'ASTREINTE POUR L'ASSAINISSEMENT

Agglomération Hérault Méditerranée
07 87 62 36 81



DÉPISTAGE CANCER DU SEIN

Mesdames, pour que la vie reste rose, faites-vous dépister ! Une prise en charge précoce est plus salutaire et moins invasive. Mieux vaut prévenir que guérir !

Le Père Noël aux écoles



Comme chaque année, les membres du CCAS sont allés aider le Père Noël dans sa distribution de cadeaux aux enfants des deux écoles.

Le Père Noël n'a pas raté son traditionnel rendez-vous pour la plus grande joie des écoliers. De la maternelle au CM2, les écoliers ont pu le voir, lui parler, et recevoir de magnifiques livres ! Après la distribution, nos bambins se sont empressés de lire ces ouvrages illustrés en rapport à leur âge. Cette combinaison d'art visuel et littérature est



un bon support à la culture générale. Après ces moments de joie, le Père Noël est reparti pour terminer toutes les commandes qui lui ont été adressées par les enfants par l'intermédiaire de la boîte aux lettres installée devant la mairie.

La boîte aux lettres du Père Noël



Ce sont cinquante et un enfants qui ont posté un courrier dans la boîte aux lettres du père Noël. Ce dernier, qui pour l'occasion s'était tranquillement installé dans le square, leur a répondu individuellement !

Le château gonflable et Père Noël



Un château gonflable installé dans le square du 21 au 24 décembre a été apprécié des enfants. Cette structure extérieure leur a apporté une certaine liberté de mouvements et ils étaient au rendez-vous entre copains pour faire des glissades, sauter et grimper. Tomber pour eux n'était pas un risque mais un véritable plaisir. Le Père Noël est même venu sur la place vendredi 24 décembre dans l'après-midi pour le plus grand bonheur des jeunes caussinards.

Les écoles en fête



Cette année encore, les écoles du groupe scolaire Charles de Gaulle se sont montrées très actives.

Elles ont organisé une vente de sapins tout droit venus de Murat. Les enseignantes tiennent à remercier les personnes ayant participé à cette action et féliciter les producteurs pour la qualité de leurs sapins. Une tombola a aussi eu lieu pour récolter des fonds. Plus de trente lots étaient à gagner. Les enseignantes tiennent à remercier tous les généreux donateurs. Des spectacles ont été offerts aux élèves : un spectacle de cirque, « poing de singe », aux élémentaires et pour les maternelles, un spectacle musical interactif : « Le Noël enchanté du Yetou ».



En raison du protocole sanitaire, le marché de Noël a été annulé. Néanmoins, le spectacle de danse a eu lieu en interne et les élèves ont été filmés pour ensuite restituer la vidéo aux parents lors d'un moment de partage à l'école.

Vendredi 17 décembre, les élèves des deux écoles ont eu la joie de recevoir un cadeau du Père Noël de la Mairie.

Dégustation des vins du cru

Comme l'année dernière, les Caussinards sont venus nombreux pour déguster les vins présentés par les caves Molière et la Fontésole ; le domaine de Marc-Olivier Bertrand ; le domaine de la Resclauze et le vin pétillant naturel de Pierre-Yves-Petit.

C'était l'occasion de faire découvrir leur savoir-faire et faire partager leur passion, la vigne, les vins et ce magnifique terroir caussinard.



Le domaine Allegria honoré



L'année 2022 sera festive à Pézenas, car c'est l'année des 400 ans de la naissance de Molière. Nous sommes très heureux et fiers pour la famille d'Aboville dont la cuvée « Tribu d'A 2019 » a été sélectionnée à l'aveugle par les vignerons du terroir de Pézenas pour accompagner toutes les festivités qui auront lieu à cette occasion !

Célébration du vin nouveau



L'automne arrive avec ses magnifiques couleurs dorées, ses matinées fraîches, ses jours qui raccourcissent, ses feuilles qui tombent et aussi son vin nouveau. L'an dernier pour cause de Covid, cette fête n'a pu être organisée.

Pour les vignerons, c'est le moment d'un premier bilan. Depuis 2020, il y a eu beaucoup de changements. La Covid nous a impactés avec l'impossibilité de promouvoir nos vins et donc des difficultés pour les vendre.

Le printemps a été marqué par un gel historiquement fort et surtout très étendu sur la commune. Le temps sec des vendanges a permis d'élaborer un millésime prometteur. L'occasion nous a donc été donnée de présenter et partager ses premiers vins de l'année au cours de cette journée.

La météo favorable a permis à un large public de se déplacer et de profiter de la foire sur la place du village.

Dimanche 24 octobre à 10 heures 30, un cortège derrière le tonneau de vin porté par deux vignerons, s'est rendu à l'église afin de baptiser le vin comme le veut la tradition. À l'issue de la messe, un apéritif offert par la municipalité avec la participation des caves Molière, a aussi permis de découvrir, au-delà du premier vin de l'année, les talents du groupe folklorique « Guingoi », venu de Bédarieux, autour de danses traditionnelles. Le rassemblement s'est clôturé avec les discours de Monsieur le Maire ainsi que ceux de Julie Garcin Saudo, conseillère départementale, et de Hussein Bourgi, sénateur de l'Hérault et conseiller régional. Ils ont pu mettre en avant l'importance de la viticulture dans notre région.

Fête de la circulade



Avant 6 heures du matin ce dimanche matin 24 octobre, les membres de la commission animation et du « Caux Vélo Club » étaient présents pour accueillir et placer les exposants particuliers et professionnels venus de toute la région.

Sous l'œil protecteur de Bacchus avec une météo clémente, de nombreuses personnes ont arpentré la place de la République afin de dénicher la(les) perle(s) rare(s) parmi la cinquantaine de stands présents pour l'occasion. Il y a eu beaucoup de monde, tant le matin que l'après-midi et la restauration a bien fonctionné. Les chineurs avaient du choix et les amateurs de motos étaient aux anges. Une BMW des années 50 a attiré tous les regards avec



Jean-Charles Desplan,
Bernard Jaurion,
Jean-Michel Cavaller,
Hussein Bourgi,
Jean-Paul Laussel,
Laurent Combes



ses équipements cossus. Les enfants n'ont pas été oubliés, ils pouvaient faire des glissades dans le château gonflable, admirer le sculpteur de ballons, qui, par des successions de torsions, leur donnait la forme voulue, pêcher les canards et participer au lancer de bouclons sur la rue de l'église (cadeaux offerts par le département).

La journée d'animation a pris fin aux alentours de 18 heures.

Merci à tous les bénévoles, les employés de la mairie, la police municipale pour leur énergie, leur temps et leur enthousiasme qui ont permis à cette brocante d'être un succès.

Marché de Noël au domaine de la Resclauze



Ce sont près de trente exposants (chocolatier, artisans créateurs, coutelier, écrivains, peintres, ostréiculteur, torréfacteur...) installés dans la salle de réception qui ont pu proposer leur savoir-faire aux nombreux visiteurs durant ces deux jours.

Dans une ambiance festive, Arthur le violoniste à su accompagner la dégustation des vins du domaine : Frejala rouge, rosé et blanc, le Balsède et la Cartagène. La restauration sur place avec des huîtres et moules, aligot cuisse de canard et la touche sucrée avec les Kurtoz a été apprécié de tous.

Le soleil étant au rendez-vous, le Père Noël a fait la surprise aux enfants venus nombreux en arrivant de façon insolite : dans la machine à vendanger, quoi de plus normal dans un domaine viticole ! C'est dans cette ambiance chaleureuse et conviviale que les trois compères du domaine vous donnent rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.



David, William et Gilles vous souhaitent une bonne et heureuse année 2022 et seront ravis de vous accueillir lors de nouvelles manifestations et au caveau les lundis, mercredis, vendredis, samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h30.

Portes ouvertes à la Font des Ormes



Le Château La Font des Ormes, route de Nizas, a ouvert ses portes les 17 et 18 décembre pour deux journées de dégustation des vins et de l'huile d'olive nouvelle. La truffe était au centre avec la présence d'un trufficulteur héraultais qui a proposé à la vente ses « diamants noirs » pour sublimer nos repas de fêtes. Le menu d'Anne de Ravel du samedi midi a remporté un franc succès puisque les réservations ont affiché complet une semaine avant l'événement. Les invités ont pu apprécier le velouté forestier à la truffe et la brouillade de truffes sur les cuvées Terres Mêlées et Basalte du domaine.



FÊTE DES VOISINS



Décidée tardivement le 21 novembre, voici enfin venue la fête des voisins, rue de la Fontaine Loin.

Merci à Chanel et Anne qui par leur joie de vivre et l'ardeur de leur jeunesse ont permis un moment de partage et de rencontre. Les tables de jardin se sont recouvertes d'un méli-mélo de chips, de cakes, de préparations apéritives, de gâteaux et de boissons ainsi que ce petit vin chaud excellent et réconfortant, si chaleureux pour ces moments d'échanges privilégiés. Nous avons trinqué heureux de faire la connaissance des grands et des petits, des nouveaux et de leurs histoires ; un événement qui rapproche et qui crée du lien dans un petit espace de cœur, dans ce merveilleux petit chemin de campagne de la rue de la Fontaine Loin.

Repas de fin d'année pour nos aînés



Pour la deuxième année consécutive, la municipalité a offert un repas de fête individuel aux aînés du village âgés de 75 ans et plus.

Les restaurants « le Rex » et « Les Valseuses » ont cuisiné un savoureux menu : vol-au-vent aux fruits de mer, confit de canard accompagné d'une poêlée de champignons ainsi qu'un gratin dauphinois ou haricots blancs, puis une verrine de fruits rouges. Ce sont 234 paniers repas qui ont été retirés durant la matinée du 23 décembre. Les élus ont ainsi pu présenter de vive voix leurs vœux à une population ravie de cette attention particulière.

Le portage à domicile a été effectué par les membres de la commission animation pour les personnes n'ayant pas eu la possibilité de se déplacer.



Cadre de vie



Dépôt sauvage à Maro

NON AUX DÉCHETS SAUVAGES

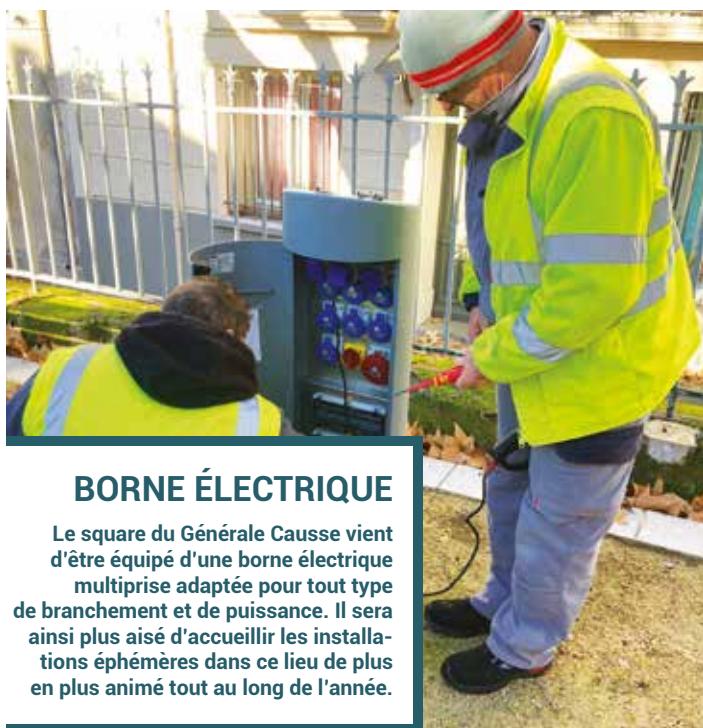
Malheureusement, on constate à nouveau de nombreux débris déposés dans notre campagne et particulièrement à proximité de la déchetterie. Des individus irrespectueux et malhonnêtes se permettent de déposer leur détritus dans la nature. Ces derniers doivent penser que les employés communaux sont là pour évacuer leurs ordures ! Les communes comme la nôtre sont de plus en plus confrontées au phénomène de dépôts sauvages, malgré la généralisation des points de collecte. La police municipale sera particulièrement attentive à tout ce qui se passe sur le chemin et à proximité de la déchetterie. Les déchets qui quelquefois jonchent les bas-côtés proviennent la plupart du temps des remorques. Un filet de protection permettrait de sécuriser le transport. Il n'est pas non plus interdit de s'arrêter sur le chemin du retour pour les ramasser... Pour rappel, chaque dépôt sauvage est passible d'une amende de 1 500 €.

Du côté des travaux



TRAVAUX D'ENROCHEMENT RUISEAU DES CROYES

Les travaux d'enrochement du ruisseau des Croyes, en aval de l'aire de remblissage, ont débuté le 8 novembre. Ils s'étendent sur 45 mètres linéaires. Ils se sont déroulés durant une semaine. Ils font partie d'un programme quadri-annuel de réfection des chemins ruraux et à ce titre, ils bénéficient d'un financement du Conseil Départemental. Ces travaux vont non seulement permettre de sécuriser le chemin de bordure, mais aussi de faciliter l'écoulement des eaux pluviales, notamment lors d'épisodes méditerranéens. C'est l'entreprise Fernandez, domiciliée sur la commune, qui a été retenue pour effectuer cette réalisation.



BORNE ÉLECTRIQUE

Le square du Générale Causse vient d'être équipé d'une borne électrique multiprise adaptée pour tout type de branchement et de puissance. Il sera ainsi plus aisément d'accueillir les installations éphémères dans ce lieu de plus en plus animé tout au long de l'année.

ÉCLAIRAGE PUBLIC À FAIBLE CONSOMMATION

Le lotissement « Clos du soleil » (le Ségala) avait conservé un éclairage public très consommateur en électricité. L'entreprise Allez vient de terminer le remplacement de l'éclairage des candélabres par des sources lumineuses LED à faible consommation rendant ainsi une lumière nocturne moins énergivore.



Le patriottisme

11 novembre, armistice 1914/1918



En ce 11 novembre 2021, de nombreuses personnes se sont rassemblées devant la Mairie pour se rendre en cortège vers le monument aux morts afin de commémorer l'armistice du 11 novembre 1918.

Monsieur le Maire entouré de son Conseil Municipal, de la Conseillère Départementale Julie Garcin Saudo, des porte-drapeaux, des représentants de la brigade de la gendarmerie, des pompiers, des membres du Souvenir Français ainsi que de nombreux Caus-

sinards a assisté à cette cérémonie de recueillement. Après avoir déposé une gerbe au pied du monument aux morts et observé une minute de silence, M. le Maire a lu le message de la secrétaire d'État, Mme Darrieussecq. Les enfants de l'école Pagnol, accompagnés de leurs institutrices, ont lu avec émotion des lettres de soldats Français et Allemands issus de « paroles de poilus » de la Grande Guerre.

À l'issue de la cérémonie M. Éric Gallaud, président du « Souvenir Français », a décoré de la médaille de la défense nationale, M. Jean-Pierre De Nauw à titre posthume. Sa veuve Mme Lucette De Nauw et Karine Letman sa fille ont été touchées par cette distinction.

Ce rassemblement a été suivi d'un verre de l'amitié.

Commémoration du 5 décembre



Au conseil

PRÉSENTS

Jean-Charles DESPLAN, Michel CARRIÈRE, Mary-Claude VIRGILE, Laurent COMBES, Virginie DORADO, Jean-Michel CAVALLER, Nicole SAUSSOL, Bernard JAURION, Chantal LAURENT, Marilyne CHETRIT, Michel VIDAL, Thierry GERMAIN arrivé vers 19h15 après la question 1, Gil GEORGE-RENS, Christophe CANAC, Cécile MOREAU, Fabrice LAUSSEL, Sandrine MORENO, Élodie MARTINEZ, Baptiste DAYRE, Julie RIVIÈRE (19 puis 20 présents).

Procurations : Claude SIGNORET à Jean-Charles DESPLAN, Danièle NOISETTE à Marilyne CHETRIT, Françoise QUEUX à Michel CARRIÈRE sauf pour la question 3 (3 procurations) (22 puis 23 votants à compter de la question 2 incluse)

Secrétaire de séance : Michel CARRIÈRE

I Le compte rendu de la séance précédente, datée du vendredi 30 juillet 2021 est discuté.

Deux versions sont proposées aux élus, une de synthèse, la deuxième plus détaillée.

- Version 1 : pour 4 ; contre 15 ; abstentions 3 ; sur 22 votants.
- Version 2 : pour 11 ; contre 8 ; abstentions 3 ; sur 22 votants.

La version 2 est approuvée.

I La prochaine séance du conseil est envisagée au vendredi 29 octobre 2021.

I La rencontre mensuelle avec tous les élus aura lieu le mardi 19 octobre 2021.

I - TAUX D'EXONÉRATION DE LA T.FPB

Est adopté le taux d'exonération de 40% de la taxe foncière sur les propriétés bâties, pour deux ans concernant les constructions nouvelles.

Pour rappel, la TFPB est désormais unique après la fusion des taux de la commune et ceux du département. Ce dernier exonérait jusqu'alors et non la commune.

L'exonération de 40% de la nouvelle taxe correspond à l'ancienne part du département.

Vote pour unanime 22/22

Arrivée de Thierry GERMAIN à 19h15

II - DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N°1

Il est procédé à un virement de crédits technique afin de permettre le versement en investissement de l'allocation compensatrice issue de la commission locale d'évaluation des charges transférées à la CAHM pour les charges de pluvial et de défense contre les incendies.



Vote pour 22

Une abstention (Cécile MOREAU : « Car l'agglo prend tout peu à peu et il faut limiter les transferts de compétences »)

III - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU SOUVENIR FRANÇAIS

Est approuvé le règlement de l'Accueil de Loisirs Périscolaire (ALP) qui a été établi au sein de la commission de l'instruction publique élargie aux enseignantes et aux délégués de parents d'élèves.

Vote pour unanime 23/23

IV - BAUX PRÉCAIRES

Il est passé un bail professionnel à location précaire d'une année à compter du 1^{er} octobre 2021 pour l'occupation d'un hangar aux anciens ateliers municipaux rue de l'Herbette :

- d'une part avec l'artisan maçon Bruno FANDOS au loyer de 300.00 € mensuels.

Vote pour unanime 23/23

- d'autre part, avec l'association « le Re'N'Art » au loyer de 100.00 € mensuels.

Vote pour unanime 23/23

V - INFORMATIONS DIVERSES

A - Décision du Maire : ester en justice en défenseur

Dans le cadre des délégations que lui a accordées le conseil municipal, le Maire a pris une décision portant défense en appel, devant les juridictions administratives, dans le cadre d'un arrêté de caducité d'un permis de construire.

B - Rentrée scolaire (Nicole SAUSSOL)

Madame la déléguée à l'instruction publique dresse un exposé de la rentrée scolaire et périscolaire avec la création de l'accueil de loisirs : elle s'est très bien passée ; il n'y a aucun cas de Covid à ce jour ; il y a davantage d'élèves ; parents et enfants sont satisfaits de l'ALP qui offre beaucoup d'activités ; les animatrices continuent de se former ; la CAF accorde des aides à l'ALP et aux parents dès lors que Jeunesse et Sports l'aura habilité ; les parents apprécient les inscriptions par Internet et Delphine SALVADOR doit être remerciée pour son

investissement ; le mercredi devient un jour d'activités ; le climat de tension est apaisé à l'école ; la courbe d'effectifs remonte à 192 élèves en tout ; la vigne des écoles a été vendangée cet après-midi même, en présence des résidents de Ste Clothilde dans le respect des gestes barrière ; la nouvelle directrice de l'école maternelle agit main dans la main avec la directrice de l'école élémentaire ; le cycle piscine va reprendre pour les grandes sections, CP et CE1, la CAHM prenant en charge financièrement ce service et le transport.

C - Saison estivale de l'Office du Tourisme

Le bilan est bon car au cours des deux mois et demi d'été, il y a eu une exposition de l'Association Culturelle et Sportive de Caux (ACSC) qui a vu passer 905 visiteurs accueillis par les jeunes filles hôtesses saisonnières qui ont mis en avant le patrimoine et les domaines viticoles de la commune.

Laurent COMBES pense que pour la visite du clocher, il faudrait apposer une signalétique des risques.

D - Jeunes saisonniers au service technique

Ils ont été treize jeunes hommes à œuvrer en accompagnement de l'équipe technique municipale et à participer, entre autres, aux travaux de peinture routière. Cet été, à cause de la pandémie de Covid, il y a eu un nombre de festivités limité et donc moins de travaux d'installations, désinstallations et déplacements des scènes, chaises et tables d'un lieu à l'autre.

E - Éclairage Public

La Sté ALLEZ a terminé la pose de LED pour l'éclairage public du Clos du Soleil.

Il en reste peu à changer.

Cécile MOREAU demande où en est l'opération « Mon village plus beau de nuit » (extinction de l'éclairage public) ?

Jean-Charles DESPLAN indique qu'il faut bien communiquer sur ces points auprès de la population.

C'est un projet qui doit être bien analysé au préalable.

Laurent COMBES précise qu'il faut voir avec la police municipale où ne pas éteindre par rapport aux caméras.

Thierry GERMAIN propose d'installer les cellules qui déclenchent l'allumage uniquement au passage, au mouvement.

Au conseil

VI - TOUR DE TABLE

Jean-Michel CAVALLER : le 13 juillet a été réussi malgré la pluie. Lors des « Cauxmerciales », uniquement fin juillet pour cause de Covid, 680 verres à vin ont été vendus, dans une très bonne ambiance, avec la satisfaction des vignerons et des commerçants.

La Foire du vin nouveau est en préparation pour fin octobre.

Le marché de Noël sera organisé par les Fées de la Scène le dernier dimanche de novembre.

Michel CARRIÈRE : le Forum des Associations s'est très bien déroulé. Une prochaine opération « Village propre » sera menée par l'association « Éco collège de Roujan ». Le 17 octobre, au boulodrome, se déroulera une rencontre inter-associations.

Virginie DORADO indique que la CAHM tiendra son prochain conseil d'agglo à Caux le lundi 4 octobre.
 - demande de sensibiliser au défibrillateur avec Michel VIDAL et Baptiste DAYRE ;
 - engage la démarche de demande d'honorariat de Maire à Jean MARTINEZ qu'elle adressera à M. le Sous-Prefet.

Fabrice LAUSSEL déplore le bruit des pneus qui crissent lorsqu'ils patientent au sortir de l'avenue de Pézenas sur les pavés du boulevard Armand Durand. Christophe CANAC souligne qu'en descendant le boulevard, à ce carrefour, il y a priorité à droite. Fabrice LAUSSEL demande d'étudier un sens unique. Baptiste DAYRE rappelle qu'un dossier circulation avait été dressé.

Baptiste DAYRE indique le premier match de foot officiel dimanche depuis trois ans et demi (mai 2018) de l'équipe féminine contre Alès.

Il interroge s'il y a des retours de la présence de la PM à Nizas.

Jean-Charles DESPLAN indique que 25 à 30% des patrouilles y sont consacrés.

Il n'y a pas eu de cambriolages cet été mais quelques vols de matériaux sont à déplorer sur les chantiers de construction des villas au lotissement des Hauts du Serre.

Baptiste DAYRE indique que les pompiers de Pézenas interviennent régulièrement sur Caux qui est la deuxième commune en termes de statistiques.

Elodie MARTINEZ remercie les élus pour son mariage le 11 septembre dernier. Elle précise qu'un vin d'honneur sera servi lors du prochain conseil municipal.

Thierry GERMAIN indique la création d'une nouvelle association sportive le « Caux Vélo Club ». Il y a déjà 43 demandes d'adhésion. L'assemblée générale constitutive s'est déroulée en présence du président départemental et de celui du club de Montagnac.

Il déplore que les panneaux soient dégradés sur la piste mixte entre Caux et Pézenas (via la route de Maro). Jean-Charles DESPLAN précise qu'ils n'ont pas encore été changés mais qu'ils le seront.

Bernard JAURION se lamente de la petite récolte rentrée par les vignerons cette vendange, « ce sera de plus en plus difficile ». Suite à la dernière réunion de la commission des finances, y a-t-il un compte rendu ?

Christophe CANAC rappelle que la présidente en est Françoise QUEUX, aujourd'hui absente.

Chantal ASTRUC souligne que la diversité des opinions enrichit le débat.

Jean-Charles DESPLAN dit qu'il participera au congrès des Maires de l'Hérault ce vendredi 1^{er} octobre à Béziers.

Il rappelle l'hommage qui sera rendu aux Harkis le samedi 25 septembre à 10h au cimetière.

SÉANCE LEVÉE 20H10

PRÉSENTS

Jean-Charles DESPLAN, Laurent COMBES, Virginie DORADO, Jean-Michel CAVALLER, Nicole SAUSSOL, Bernard JAURION, Chantal LAURENT, Marilyne CHETRIT, Michel VIDAL, Thierry GERMAIN, Gil GEORGERENS, Christophe CANAC, Cécile MOREAU, Fabrice LAUSSEL, Sandrine MORENO, Élodie MARTINEZ, Danièle NOISETTE (17 présents).

Procurations : Julie Rivière à Gil George-ren, Baptiste Dayre à Élodie Martinez, Claude Signoret à JC Desplan

Secrétaire de séance : Cécile Moreau



I - RÉORGANISATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Trois démissions acceptées par M. le sous-préfet de Béziers : Françoise Queux, adjoint 1. Michel Carrière, adjoint 2. Mary-Claude Virgile, adjoint 3. Le conseil comprend désormais 20 élus.

Une réorganisation nécessaire sans procéder à des élections complémentaires.

1 - Diminution du nombre des adjoints au Maire

JCD : Il faut être au complet pour élire maire et adjoints dont le nombre est lié au nombre d'habitants, soit 6 pour Caux.

En restant à 20, nous pouvons ajouter un adjoint par dérogation (sans passer par la tenue d'une nouvelle élection).

Voilà pourquoi je propose 4 adjoints (suppression de 2 postes sur les 3 vacants).

Le Maire demande l'assentiment du conseil pour désigner 4 adjoints. Pas d'opposition

2 - Election du 1^{er} adjoint

Le Maire souhaite que le poste de 1^{er} adjoint soit soumis au vote des élus.

Le poste de 1^{er} adjoint est donc vacant.

COMMUNICATION Vos outils pour être informés au jour le jour...Facebook



www.caux.fr
Chaque trimestre le bulletin municipal

Remontent dans le tableau des adjoints : Laurent Combes passe ainsi au rang 2 (ex 4). Virginie Dorado au rang 3 (ex 5). Jean-Michel Cavaller au rang 4 (ex 6). Les élus se prononcent pour le scrutin secret à l'unanimité pour cette élection.

Deux assesseurs sont désignés pour les opérations de vote : Sandrine Moréno et Fabrice Laussel

JCD : Qui se porte candidat ? Un candidat : Laurent COMBES

Résultat : 20 votes.

16 pour ; 2 blancs ; 2 contre.

L. Combes étant élu, le rang 2 est désormais vacant.

Nous procédons à l'élection d'un adjoint en remplacement de Monsieur Combes en application de l'article L. 2122-10 du CGCT (Code général des collectivités territoriales) :

« Quand il y a lieu, en cas de vacances, de désigner un nouvel adjoint, le conseil municipal peut décider qu'il occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant ».

Je vous propose donc que l'adjoint élu occupe le rang d'adjoint n°2.

Le candidat doit être une femme pour respecter la parité sur l'ensemble du groupe des adjoints :

2 hommes + 2 femmes

JCD : Qui se porte candidat ? Une candidate : Nicole SAUSSOL

Résultat : 20 votes.

13 pour ; 3 blancs ; 4 contre.

Le tableau des adjoints est désormais le suivant :

Laurent Combes, adjoint 1.

Nicole Saussol, adjoint 2.

Virginie Dorado, adjoint 3.

Jean-Michel Cavaller, adjoint 4.

3 - Nomination des conseillers municipaux délégués

Déléguations données par M. le Maire.

Dans l'ordre du tableau :

Gil Georgerens

Michel Vidal

Thierry Germain

Claude Signoret

4 - Mise à jour du tableau du conseil municipal

1. Jean-Charles DESPLAN

2. Laurent COMBES

3. Nicole SAUSSOL

4. Virginie DORADO

5. Jean-Michel CAVALLER

6. Gil GEORGERENS

7. Cécile MOREAU

8. Bernard JAURION
9. Élodie MARTINEZ
10. Michel VIDAL
11. Julie RIVIÈRE
12. Thierry GERMAIN
13. Chantal LAURENT ASTRUC
14. Fabrice LAUSSEL
15. Marilyne CHETRIT
16. Baptiste DAYRE
17. Sandrine MORENO
18. Christophe CANAC
19. Danièle NOISETTE
20. Claude SIGNORET

5 - Modification des délégations de fonctions et des indemnités en conséquence

Le Maire annonce les délégations pour les adjoints et les conseillers délégués.

Les délégations et indemnités sont attribuées par arrêté du Maire.

Le Maire annonce les taux d'indemnité pour Maire, adjoints et conseillers délégués.

L'enveloppe totale des indemnités est identique à la précédente votée lors de l'élection de 2020.

II - RIFSEEP 2021

RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel)

Régime indemnitaire de la police municipale (IAT).

Primes mensuelles et annuelles octroyées aux agents communaux titulaires.

Délibération pour renouveler l'application des primes en deçà des plafonds autorisés.

VOTE UNANIME POUR le régime des agents administratifs et techniques (16)

VOTE UNANIME POUR le régime des policiers municipaux (2)

Quant au montant des primes mensuelles et annuelles pour chaque agent, il est à la discrétion du Maire.

SÉANCE LEVÉE 19H15

Fonction	Nom	Ancien rang	Taux	Délégations
Maire	JC. Desplan		39,70%	
Adjoint 1	L. Combes	ADJ 4	14,40%	Finances et urbanisme
Adjoint 2	N. Saussol	CMD	10,50%	Petite enfance et écoles
Adjoint 3	V. Dorado	ADJ 5	8,50%	Environnement, qualité de vie et culture
Adjoint 4	JM. Cavaller	ADJ 6	8,50%	Animations et sports
Adjoint 5 supprimé				
Adjoint 6 supprimé				
CM délégué	G. Georgerens	CM	7,00%	Voirie et services techniques
CM délégué	T. Germain	CM	7,00%	Communication, information et relation avec associations
CM délégué	C. Signoret	CM	7,00%	Agriculture
CM délégué	M. Vidal	CM	7,00%	Actions sociales

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

>> CORBESSAS Numa et CAVALLER Manon, le 07 août 2021

>> HEBARD Patrick et ALAUX Aurore, le 27 août 2021

>> MARTINEZ Élodie et GAUREL Guillaume, le 11 septembre 2021

>> COMAS Alexandre et ZALIZNAYA Lolita, le 18 septembre 2021

>> RUIZ Coralie et GARCIA Nicolas, le 18 septembre 2021

>> BERZOSA Estelle et DOS SANTOS Thomas, le 30 octobre 2021

Toutes nos félicitations et voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Par rappel de la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL), par respect de la vie privée des personnes, il n'est plus possible, sauf sur demande expresse de la famille de procéder à la publication des naissances et des décès. Par contre en raison de l'obligation de la publication des bans, les mariages paraîtront toujours dans cette rubrique.



COMITÉ DES FÊTES À CAUX

Depuis plus de trois ans cette association manquait dans notre village. Mais depuis le samedi 13 novembre, jour de l'assemblée constitutive, une nouvelle équipe vient de se former autour du Président Jordan Tomas et son bureau : Nicolas Castello, Audrey Vilanova, Gabriel Séguier et Yoan Rivière. Notre groupe renforcé par de nombreux bénévoles a pour objectif de redynamiser la vie festive du village. Nos premiers projets sont déjà planifiés à savoir l'organisation de la fête de la Pentecôte, la soirée du 13 juillet, la course de caisses à savon (le retour !) et des rassemblements pour les matchs de la coupe du monde de football, autour d'un écran géant en fin d'année 2022. N'hésitez pas à nous rejoindre, pour notre village !



LES JARDINS FAMILIAUX ECAUX

Le 15 Décembre 2021 s'est tenue l'AG ordinaire des Jardins Familiaux ECaux avec le nouveau Président Maurice Basset. Après lecture et approbation des divers rapports (moral, activité, financier), des discussions amicales se sont déroulées. La date de la journée rencontre des jardins a été programmée le 11 juin 2022 (avec le concours du plus beau jardin). Le 1^{er} mai 2022, nous vendrons comme d'habitude le muguet. La réunion s'est terminée avec un verre de l'amitié.



Première sortie pour le « Caux Vélo Club »



Dimanche 21 novembre à 10 heures, nous avons eu notre premier rendez-vous devant la salle du peuple.

Nous sommes partis en direction de Roujan en passant par Mougères, visite des moulins de Neffiès par les petits sentiers et retour à Caux par le chemin des Rompudes. Chacun a choisi la fin du parcours correspon-

dant à la forme du jour. Les routards accompagnés de cyclistes avec assistance électrique ont effectué une belle boucle en passant par la Rouquette et retour par Fontès. C'était donc une première sortie de notre club et il fallait ménager les organismes. Tous les adhérents ont été ravis. Nous avons clôturé cette sortie avec le verre de l'amitié en compagnie de l'association d'Aïkibudo qui était en démonstration, ce jour-là, à la salle du peuple.

L'association du Caux Vélo Club vous souhaite une bonne année 2022.

Amicale des Seniors de Caux

L'année 2021 se termine comme la précédente, en nous frustrant de la non tenue de notre repas de Noël tant attendu avec Céline Dubois, chanteuse et humoriste comme principale attraction.

Et oui la Covid a encore sévi, nous imposant une deuxième année sans festivités.

Nous espérons, grâce à la vaccination de tous, pouvoir reprendre en 2022 le rythme de nos rencontres, mais cette année, en raison des élections nous ne pourrons organiser de repas en avril et en juin.

Notre premier rendez-vous est prévu le 26 janvier 2022 pour notre assemblée générale, à la salle de la Médiathèque, à l'issue de laquelle un goûter vous sera offert. Enfin, si la situation sanitaire le permet, les prochains repas restent programmés le 18 février et le 18 mars à la salle du Peuple.



Les amis du clocher et du patrimoine de Caux



1



3



2



4



1/CONFÉRENCE DU 6 NOVEMBRE

Malgré l'obligation du passe sanitaire, 80 personnes sont venues écouter Alain Alquier nous présenter son sujet de thèse « la France, l'Hérault et Caux sous l'occupation allemande ». Les combats des Champs Blancs et la libération du village ont particulièrement intéressé un auditoire très attentif.

2/TRAVAUX

Concernant la préservation du patrimoine, la seconde phase des travaux du four à chaux de Maro est terminée. Nous avons maintenant une meilleure idée de ce qu'était le four lorsqu'il fonctionnait. N'hésitez pas lors de votre passage de faire une halte pour admirer celui-ci. La troisième phase sera consacrée à l'encorbellement du four et la protection des murs de pierres qui l'entourent. À terme, le four aura retrouvé un coup de jeune et nous mettrons en valeur la carrière de calcaire qui entoure cette parcelle.

3/REPAS-SPECTACLE DU 20 NOVEMBRE

Ce repas, tant attendu a pu être organisé malgré certaines contraintes. Nous avons fêté les 30 ans de l'association. 170 convives se sont retrouvés autour d'un délicieux menu, suivi d'un spectacle éblouissant. Et comme d'habitude, l'apéritif concocté par les dames de l'association a très bien préparé nos papilles.

4/CONCERT DU 5 DÉCEMBRE

Chanteurs et musiciens amateurs, nés ou habitant à Caux, nous ont offert leur talent et leur bonne humeur pour terminer cette année morose, dans la joie. Ce concert était en faveur du Téléthon et les 380 € laissés par les auditeurs ont été reversés à l'AFM.

**Nous vous souhaitons une bonne année.
Notre prochain rendez-vous sera l'Assemblée Générale en début d'année 2022.**

Spectacle « les Fées de la scène »



Une soirée inoubliable ! Les Fées de la scène ont signé leur retour sur les planches samedi 4 décembre au profit d'une cause qui leur tenait vraiment à cœur !

Par le soutien de Monsieur le Maire et avec l'aide du docteur Michel Vidal, c'est avec une émotion particulière que cette soirée riche en rire et en paillettes s'est clôturée puisque les Fées ont pu remettre leur don au profit de la lutte contre le cancer pédiatrique, plus particulièrement l'association « La Clé ».



Celle-ci vise à améliorer le sort des enfants atteints de cancer, leucémie, et greffes de moelle osseuse, ainsi que celui de leurs parents en milieu hospitalier.

Après une fin d'année très chargée avec leurs événements « Princesses » les Fées reprendront le chemin des répétitions dès janvier pour la préparation de leur nouvelle comédie musicale sur le thème de Versailles.

Pétanq's club de Caux

Le Pétanq's club de Caux a tenu son Assemblée Générale le 5 novembre 2021 devant une trentaine de personnes et en présence du président de secteur Christophe Garcia.

Le bilan sportif a été présenté par le président Nicolas Moreno suivi du bilan financier détaillé par Jean-Michel Cavaller, trésorier.

Le bureau se satisfait de l'engouement créé lors du premier loto le 14 novembre 2020 et tient à remercier tous les participants.

Les prochaines dates à retenir sont le 7 Janvier 2022 pour le renouvellement des licences et des cartes de membres suivi de la galette des rois. Le 13 Février aura lieu le second loto et le 19 mars la première compétition officielle avec l'organisation du championnat de secteur doublette mixte, si la situation sanitaire le permet.



À l'issue de l'assemblée, le bureau a été reconduit comme suit : président Nicolas Moreno ; secrétaire Antoine Lopez ; secrétaire-adjoint Frédéric Vivarel ; trésorier Jean-Michel Cavaller ; trésorière-adjointe Sandrine Moreno ;

membres actifs Julie Martinez et Anthony Pibre.

En attendant, le club vous présente ses meilleurs vœux pour l'an 2022. Prenez soin de vous et de vos proches.

Association Caux Tennis de Table



Le club de Caux Tennis de Table est heureux de vous souhaiter une bonne année 2022.

Le Club de Caux TT a continué sur la lancée de l'opération « Été Ping ». En effet, nous avons atteint un niveau historique du nombre d'adhérents. À l'heure actuelle, nous sommes 55 dont une vingtaine de jeunes (filles et garçons) répartis en trois groupes dans notre école de tennis de table tous les mercredis.

Il y a aussi un nombre important d'adultes qui se sont inscrits dans la catégorie « loisirs » cherchant une activité physique et une convivialité proche de chez eux.

Merci à tous ces nouveaux adhérentes et adhérents pour leur confiance envers le club.

Au mois d'octobre, les compétitions ont pu reprendre normalement durant la première phase.

Cette année, nous avons pu inscrire :

- 5 équipes en championnat senior,
- 3 dans le championnat vétéran,
- et 7 joueurs qui disputent le critérium individuel à Mèze.

Le résultat de nos équipes est au-dessus de nos espérances. L'équipe première est championne de l'Hérault et monte en Régional 4 au mois de janvier. Cette équipe est composée de : Cyrille, Rémy, Xavier, Marc, et de Jean-Luc Lucas absent de la photo.

Caux TT 2 va descendre de la départementale 2. Caux TT 3 est vice-championne de l'Hérault et devrait monter en Départementale 2. Cette équipe est composée : de Patrice, Stéphane,

Bertrand et de Patrice B absent de la photo. Les deux autres équipes se maintiennent en Départementale 3 & 4, ayant joué la montée jusqu'au bout.

Rémy remporte la finale au critérium, au mois de novembre, et va disputer le critérium régional à partir du mois de janvier.

Le championnat vétéran a commencé à peine au mois de décembre et va se poursuivre jusqu'au mois de mai

2022. Pour l'instant, on a une victoire et deux matchs nuls... En deuxième phase, nous aurons 4 équipes en départemental et une équipe en régional.

Les dates des compétitions sont le 28 janvier, 6 février et 6, 13 & 27 mars, 10 avril, 8 mai 2022. Elles ont lieu au gymnase de l'école Marcel Pagnol et salle Jacques Sécrétin (parking Pépi Pages).

Tout ceci ne serait pas possible sans le soutien du Conseil Municipal, des artisans et des commerçants de Caux comme All'eau Plomberie ou la boucherie Lavelle.

Si vous voulez suivre les performances du club (Voir la chaîne YouTube : <https://www.youtube.com/channel/UCwkp5RGzcPAUHtlvPkZ4Spg>), connaître les horaires d'entraînement, dates des compétitions ou d'autres informations vous pouvez aller sur notre site : <https://ttcaux.sportsregions.fr/>

Le club est ouvert à tous ceux qui désireraient taper dans la balle quel que soit leur niveau.



AÏKIBUDO



La saison 2021/2022 a très bien commencé. En effet, en septembre nous avons eu de nouveaux et anciens pratiquants venus des environs et même de plus loin. De même notre annexe de Loupian s'est pourvue d'une dizaine de débutants qui ont apporté un fort élan au sein du club.

Un stage technique s'est déroulé le samedi 20 novembre à Loupian et le dimanche 21 à Caux. C'était un stage interrégional, il regroupait le Languedoc-Roussillon et la région Provence, sous la direction de M. Sensei Julien Lemantinos, 5° Dan (Directeur Technique Régional). Il est toujours très apprécié par les élèves pour sa façon de nous expliquer le petit détail afin que la technique soit parfaite, tout ça dans la bonne humeur.

Mais la grande nouveauté de cette rentrée, c'est l'ouverture le mercredi soir d'un cours de self-défense spécial femme ! C'est un grand bonheur pour moi de diriger ce cours tous les mercredis soir de 18h30 à 20h00 dans la salle Marcel Pagnol. Ces dames sont au nombre de sept, déterminées, volontaires et avides d'apprendre comment porter des Atémis (coups de poing) ou des Géris (coups de pied) et pour finir apprendre comment se sortir de certaines saisies. Tout cela dans une très bonne ambiance et parfois même avec des éclats de rire.

Donc si vous êtes intéressées mesdames, n'hésitez pas, venez nous rejoindre. Je tiens personnellement à remercier Gaëlle Humbert pour ses merveilleux reportages Midi-Libre qu'elle nous a concoctés durant ces derniers mois. Le club Aïkibudo de Caux vous souhaite une bonne année 2022.

**Pour tous renseignements :
06 13 05 34 06
Claude Signoret, Président**

ACSC, un bon début d'année



En octobre, L'Association Culturelle et Sportive a participé à la fête de la circulade et du vin nouveau en accueillant Denis Gourdin pour un concert à la chapelle des Pénitents ; nous nous sommes régalaés de chansons françaises des 3 B (Brassens, Brel et Barbara) à défaut de châtaignes, et avons pu goûter le vin primeur avant sa bénédiction le lendemain.

Le dimanche 31 octobre une fête merveilleusement terrifiante en famille était organisée par la « section jeunesse ». Un programme avait été établi pour Halloween : Le rendez-vous était donné à 17 heures devant la Mairie et sous une pluie battante, les enfants étaient prêts pour le grand frisson. Petits et grands se sont lancés à la chasse aux bonbons. Tout cela était ensorcelant et tellement bon enfant ! De petits monstres métamorphosés en sorciers, vampires, zombies sont partis en groupe arpenter les rues, transformant la commune en un village hanté. Beaux échanges intergénérationnels, participation active de la population



qui a su développer l'imaginaire par des décors fascinants aux portes des maisons, permettant ainsi de plonger ces petits monstres d'un jour dans le monde fantasmagorique de l'enfance, loin du monde réel.

Le 27 novembre a eu lieu le vernissage de l'exposition des élèves du cours de dessin : ils nous ont présenté leurs « dessins confinés », ensemble des travaux réalisés pendant les périodes de confinement lors des cours à distance avec Sylvie Condomine.

Le lendemain, deux sections de l'ACSC ont participé au marché de Noël organisé par les Fées de la Scène : le Café Photo qui permettait aux petits et grands de se faire prendre en photo avec les personnages de Disney ou le Père Noël, et la section jeunesse qui proposait une vente de gâteaux et un atelier maquillage. Un grand merci aux Fées de la Scène pour l'organisation de cette journée.

Puis, le 4 décembre, Françoise Carrère a pu retrouver un public nombreux pour une soirée lecture : elle a fêté les 400 ans de la naissance de Jean de la Fontaine en nous présentant ses recueils de fable et en lisant quelques pages bien choisies, ponctuées par des interventions de Klorela Saro à la flûte traversière.



Enfin, le 10 décembre, la section Ciné-Club a proposé sa séance d'essai avec le film « Rumba ». Quelque vingt personnes ont assisté à cette première représentation. Le film, présenté par Bernard Hafiz, a été apprécié pour son humour décalé et son esthétique colorée. Malgré le thème tragique de ce film, le ton était toujours léger et poétique. Nous nous retrouverons donc le 14 janvier pour le film « nous trois ou rien », qui nous parlera de nouveau d'un thème difficile (l'exil) avec humour et humanité.

Du côté des activités régulières, elles ont toutes pu reprendre - presque - normalement (avec le passe sanitaire et dans le respect des gestes barrières !) et nous avons même des nouvelles venues : en plus de la section jeunesse, dont le but est d'organiser des animations pour les enfants du village, et qui avait été créée juste avant le 1^{er} confinement, et le ciné-club déjà évoqué, nous proposons un atelier couture animé par Esperanza Martinez tous les vendredis après-midi à l'atelier, et un cours de fitness les mardis soir avec Fiona.



Nous espérons pouvoir continuer la saison en retrouvant notre habituelle soirée soupes le 28 janvier, si les contraintes sanitaires nous le permettent, et en continuant à vous proposer de nouvelles manifestations (ciné-club une fois par mois, spectacle sur la Retirada, opérette...).

En espérant vous retrouver nombreux à nos manifestations, nous vous souhaitons une merveilleuse année 2022 et surtout une bonne santé !

Football

Entente Sportive Cœur-Hérault (ESC34)

Le foot des villages avec Caux, Fontès, Péret, Cabrières, Lézignan-la-Cèbe, Adissan et Nizas.

Stage de Noël : Après le succès du stage d'automne, l'ES Cœur-Hérault a remis ça pour les vacances de Noël en organisant un nouveau stage du 20 au 23 décembre pour les enfants âgés de 5 à 12 ans, sur le terrain municipal de Caux, avec de nombreuses surprises.

Assemblée d'automne : Après de multiples interruptions dans le calendrier des précédentes saisons, l'Assemblée Générale annuelle de juin dernier à Caux et des impossibilités de se réunir pour cette présentation de la saison 21/22, l'ES Cœur-Hérault football a tenu son Assemblée Générale Ordinaire d'automne le mercredi 10 novembre à 18h30 à l'espace du Peyral à Péret. Ce fut l'occasion de faire le point sur le projet du club, sur le début de saison, de présenter en détail l'organigramme sportif et administratif de la saison en cours. Ce rendez-vous



se veut également convivial afin de faire plus ample connaissance avec le club, les différentes modifications, mesures gouvernementales et autres qui vont impacter cette saison mais lui permettre, espérons-le, d'arriver à son terme.

Encadrement : Au rayon nouveautés, le club vient d'embaucher un directeur sportif, Brevet d'Etat, en la per-



sonne de Yannick Maia. Il est chargé de coordonner toute la partie sportive et de mener à bien le projet associatif 2021-2025 mis en place par le Comité Directeur, de mettre en place ou de développer des actions auprès des écoles et d'un public en situation de handicap. Yannick est un relais avec les dirigeants et le président afin de poursuivre la structuration du club.

L'arrivée de deux jeunes en service civique l'aidera à pallier quelques manques, en matière de communication et de visibilité par exemple. Ils rejoignent une équipe d'éducateurs diplômés, à l'image des deux entraîneurs seniors Marcio Ribeiro (Animateur) et Amandine Doblas (Brevet d'Etat).

Côté sportif : L'arrivée de Caux dans l'Entente pour (nous l'espérons tous) une saison enfin complète nous permet de partager les rencontres officielles sur deux sites : Caux et Fontès. Sans oublier la salle de sport de Péret qui offrira aussi des perspectives d'entraînement à nos équipes. Cette saison 2021/2022 notre club a toujours une section Baby (enfants nés en 2017) ainsi que des équipes dans toutes les catégories U6 à U13, seniors garçons, seniors filles et vétérans.

Le club compte à ce jour 198 licenciés.

Contacts : Le président Jacques Bilhac (06 20 54 51 94), le directeur sportif Yannick Maia (06 77 21 21 89) et le secrétaire Alain Mendez (06 31 18 83 88). Allez l'ESC 34 !

Aïkido, la fin d'année ça se fête !



Comme chaque année, le club a offert des friandises aux enfants et adolescents. Gérald, le professeur, a réuni les groupes pour procéder à la distribution dans le respect des gestes barrières. Les petits aïkidokas ont été très contents, certains n'ont pas attendu pour entamer les sucreries. Gérald a été également gâté en recevant du chocolat noir qu'il aime tant. L'apéritif habituel conviant les parents et adhérents n'a pas été maintenu en cette période, mais cela n'est que partie remise... Vivement les beaux jours. Vous pouvez nous rejoindre pour pratiquer cet art martial en venant directement au club aux heures de cours ou en vous renseignant au 06 77 23 08 14. N'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur.

Le centre aquatique de Pézenas

Un chantier d'envergure lancé par la CAHM



Un chantier qui va bénéficier à l'ensemble des communes avec l'ouverture prévue en juin 2022.

Lieu intergénérationnel qui va permettre l'apprentissage de la natation en club, au niveau scolaire et de profiter en famille de l'espace ludique. Équipements qui illustrent la politique de la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée

terranée en faveur d'une transition écologique avec une architecture bio-climatique respectueuse de l'environnement.

Grâce à l'eau chaude naturelle captée à 800 m de profondeur et qui sortira à 32 degrés, une économie d'énergie sera réalisée aidant à réduire des dépenses de chauffage et permettant

par la même occasion de servir à différentes fonctions. Ainsi cela offrira en extérieur et durant toute l'année un véritable confort pour les nageurs.

Un très bel espace pour le bonheur de tous, qui va offrir à nos habitants un ensemble innovant de prestations et d'activités de qualité.

LE RÉSEAU FERROVIAIRE DE JACQUES DENK

Jacques Denk est fier de son réseau ferroviaire miniature.

Le maître des lieux accueille le visiteur au 6 rue de l'Ormeau à Caux. Ce collectionneur et passionné de modélisme ferroviaire est heureux d'exposer son joyau construit sur plusieurs décennies.

Cette maquette mesure 6m10 en longueur et 2m70 en largeur à l'échelle 1/87.

Elle compte 665 pièces et la mise en scène est plus vraie que nature. Ce résident caussinard est prêt à dévoiler son antre pour le plaisir de tous.



Mary-Claude Virgile, son parcours



Mary-Claude Virgile voit le jour à Pézenas en 1949, elle s'installe avec sa famille à Caux dix années plus tard.

Après avoir passé toute son adolescence dans notre village, Mary-Claude trouve un emploi dans sa ville de naissance où elle travailla une grande partie de sa vie comme secrétaire mutualiste.

Mary-Claude s'engage dans la vie municipale en 1989 avec Jacques Vailhère et devient adjointe au Maire dès 1993.

Elle suit ainsi l'itinéraire de son père qui a été 1^{er} adjoint de 1971 à 1983 auprès de Michel Estadieu.

Adjointe au Maire avec Jacques Vailhère pendant deux mandats, trois ensuite avec Jean Martinez et depuis mai 2020 avec Jean-Charles Desplan, Mary-Claude Virgile a dernièrement

décidé de démissionner pour raison de santé. Elle a donc eu six mandats municipaux durant lesquels elle a présidé plusieurs commissions telles que l'urbanisme, le CCAS, les festivités et le sport.

Elle s'est également beaucoup impliquée dans le domaine associatif pendant de longues années où elle a été membre de plusieurs bureaux.

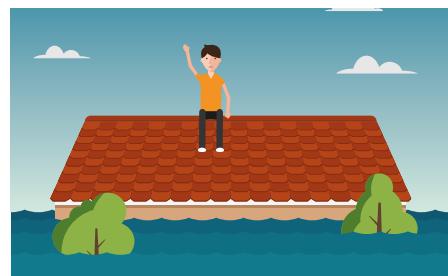
Monsieur le Maire et l'ensemble des élus tiennent à saluer le travail accompli durant trente-deux ans pour la collectivité et pour notre village qu'elle aime tant.

Nous la remercions chaleureusement pour son investissement citoyen qui a été exemplaire.

Maintenir la mémoire du risque inondation via les repères de crues

La commune de Caux est exposée au risque d'inondation par débordement de cours d'eau. La Peyne a connu par le passé de nombreuses crues, notamment celle de septembre 1907 qui reste à ce jour l'événement de référence, et celle de janvier 1996 où des cumuls pluviométriques importants avaient été enregistrés.

Plus récemment, le 23 octobre 2019, des précipitations importantes ont engendré une crue rapide et importante de la Peyne. Un repère de crue a été posé mi-décembre 2021 à Notre-Dame de Mougères, sur le mur de soutènement après le passage à gué. Il témoigne de la hauteur d'eau maximale atteinte par la Peyne lors de ce dernier épisode.



Les objectifs sont multiples. La matérialisation des niveaux atteints par les eaux par de véritables repères de crues normalisés permet de pérenniser la mémoire de ces événements historiques, et contribue à l'amélioration des connaissances des phénomènes méditerranéens. Cela permet également d'informer et de sensibiliser la population afin de développer une véritable culture du risque, et ainsi inciter à l'apprentissage de comportements appropriés.

Cette action, portée par l'EPTB Fleuve Hérault, fait partie du PAPI Hérault (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) et a été financée en partie par l'Etat via le fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM ou Fonds Barnier).

Du côté des créateurs d'activités

L'As Truck



Depuis le 22 décembre 2021 Cécile et Lyes, sympathique couple caussinard, installent leur tout nouveau food-truck tous les mercredis soir sur la place de la République.

Ils vous proposent une fois par semaine de 18h30 à 21h30 un grand choix de hamburgers, d'accompagnements et de sauces.

Contact : 06 69 99 90 26

ORPI



Arnaud Vidal est votre nouveau conseiller immobilier Orpi sur Caux et les environs.

Contact : 06 71 92 22 07
avidal@orpi.com
www.orpi-anthinea.com

Éva reprend du service comme traiteur à domicile

L'activité de traiteur à domicile consiste à préparer des plats entre amis ou pour la famille. Elle peut se dérouler pendant les fêtes ou anniversaires. Je vous propose plusieurs recettes à savoir : acras de morue et de poulet, feijoada au porc fumé, moqueca (crevette poissons) et des plats végétariens, en dessert des truffes et crème au chocolat. Il y aura également d'autres plats.

Contact par téléphone au 07 84 66 43 02
ou à l'adresse mail suivante :
evapintodias66@gmail.com



Immobilier SAFTI et In&Fi



Habitants de la commune depuis bientôt deux ans, partenaires professionnels et aussi partenaires de vie, Audrey Dubrunfaut et Tim Laloux mettent à l'honneur le travail d'équipe pour réaliser vos projets immobiliers. Nous travaillons tous deux dans l'immobilier : Audrey en tant que conseillère immobilière pour le réseau national SAFTI ; Tim en tant que conseiller crédits pour le réseau national de courtage In&Fi Crédits. Notre but est de réaliser le projet immobilier de nos clients grâce à notre accompagnement complet et personnalisé, tant sur le point immobilier, que sur le financement ou le juridique.

Audrey Dubrunfaut 06 19 13 68 75
audrey.dubrunfaut@safti.fr

Tim Laloux 06 61 31 82 21
tlaloux@inficredits.fr

My Agency ouvre le 10 janvier

Toute nouvelle résidente à Caux, je suis passionnée par mon métier, je cherche des solutions pour toutes les situations d'acquisition ou de financement. Ma mission est de vous aider dans vos démarches et vous faire découvrir tous les horizons de l'immobilier. Mon devoir de conseil et d'analyse du marché est une priorité et ma philosophie est de faire de vos recherches et ventes immobilières un moment unique. Je vais vous accompagner dans cette transition et dans vos investissements. J'aurai le plaisir de vous rencontrer pour étudier votre projet au 40 place de la République, à côté de « Nathalie coiffure ». Claire Simon



Contact : 06 71 43 88 34
claire.simon@m-y-agency.fr
www.m-y-agency.fr

Recette

Tagine de coings

caramélisés
à la cannelle

INGRÉDIENTS

- Viande d'agneau
- 1 oignon moyen émincé
- 1 petit bouquet de persil
- 1 pincée de poivre
- Safran
- 1 c. à café de sel
- ½ c. à café de gingembre
- ½ c. à café de cumin
- 1 c. à café de cannelle
- 3 c. à soupe d'huile
- 4 coings
- 1 c. à soupe de beurre
- ½ c. à café de cannelle
- 4 c. à soupe de sucre semoule
- 20 g d'amandes effilées grillées pour le décor final



Dans une marmite à feu doux, faire revenir la viande et l'oignon dans l'huile.

Mouiller à hauteur avec l'eau, ajouter les épices (cumin, safran, gingembre, poivre), le sel et le persil.

Laisser cuire la viande à couvert et à feu doux jusqu'à ce qu'elle devienne fondante et la sauce bien réduite.

Découper chaque coing en huit quartiers. Cuire les quartiers de coings dans de l'eau bouillante salée et les égoutter.

Dans une grande poêle à feu doux, mettre du beurre et faire dorer les quartiers de coings disposés à plat en les saupoudrant de sucre et de cannelle. Laisser caraméliser en les retournant délicatement.

Dresser la viande dans un plat préchauffé, garnir de fruits caramélisés et napper de jus de cuisson.

Saupoudrer d'amandes effilées et servir chaud. Bonne dégustation !

Cette recette vous est proposée par Ilham Ourdani

STOP aux chats errants dans CAUX !

Nourrir un chat errant peut coûter 450 € au contrevenant et jusqu'à 750 € d'amende si votre chat n'est ni tatoué ni pucé.

Les règlements sanitaires départementaux interdisent de jeter ou de déposer de la nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble.

Par ailleurs, l'identification de son animal est désormais inscrite dans la loi. En cas de défaut une contravention de quatrième classe peut être délivrée.

Tous les chats nés après le 1^{er} janvier 2012 doivent être obligatoirement identifiés, par tatouage ou par une puce électronique.

Si ce n'est pas le cas, le propriétaire de l'animal encourt jusqu'à 750 € d'amende.



J'entretiens mon trottoir

Merci pour votre participation à l'effort collectif et citoyen ! Balayage, désherbage et démoussage, chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé et/ou caniveau en bon état de propreté sur toute la longueur de son habitation. Règlement sanitaire départemental (art. 32).



En raison du contexte sanitaire,
la traditionnelle **cérémonie des vœux**,
prévue le **22 janvier** 2022 est **annulée**.

Le recensement arrive à Caux



Le recensement est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant dans notre commune.

Le recensement est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant dans notre commune.

Il commencera le 20 janvier et se terminera le 19 février 2022. Vous pourrez vous faire recenser sur internet à partir du 20 janvier avec les codes confidentiels déposés dans vos boîtes aux lettres. Ce mode de réponse est à privilégier. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papiers.

Vos réponses sont strictement confidentielles. Elles serviront à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes. Nos sept agents recenseurs, munis d'une carte officielle, vous aideront à répondre à cette enquête. Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique simple et utile à tous.

Les résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'état au budget de notre commune. Ils permettent aussi d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maison de retraite, etc.). Merci par avance de faciliter le travail des agents recenseurs et de répondre au plus tôt.

Les élus coordinateurs sont Christophe Canac, Marilyne Chérit et Thierry Germain.

LES SEPT AGENTS RECENSEURS



Maud Chayer



Marc Flament



Gaëlle Humbert



Fany Tailhades



Elisa Daudel



Delphine Salvador



Manon Ber

VOS RV

- **VENDREDI 21 JANVIER**
Conférence Éco-collège,
salle Médiathèque de 18h à 20h
- **MERCREDI 26 JANVIER**
Assemblée Générale de l'Amicale
des Seniors, salle de la Médiathèque
- **VENDREDI 28 JANVIER**
ACSC soirée soupe,
salle de la Médiathèque
- **VENDREDI 11 FÉVRIER**
Conférence Éco-collège,
salle du Peuple de 18h à 20h
- **DIMANCHE 13 FÉVRIER**
Loto pétanq'club, salle du Peuple
- **VENDREDI 18 FÉVRIER**
Repas des seniors à 12h00,
salle du Peuple
- **VENDREDI 18 MARS**
Repas des seniors à 12h00,
salle du Peuple
- **SAMEDI 26 MARS**
Repas CCAS à 12h00, salle du Peuple
- **DIMANCHE 10 AVRIL**
Élections présidentielles 1^{er} tour,
salle du Peuple
- **DIMANCHE 24 AVRIL**
Élections présidentielles 2^{ème} tour,
salle du Peuple

CES DATES SONT COMMUNIQUÉES SOUS RÉSERVE.
REPORTS OU ANNULATIONS SONT POSSIBLES
SELON LA SITUATION SANITAIRE LIÉE À LA COVID-19



Sur le site caux.fr
en page d'accueil,
toutes les infos
sur la commune grâce
aux guides à télécharger.

NOUVEAU



À TÉLÉCHARGER
SUR VOTRE TÉLÉPHONE
SÉLECTIONNEZ LA STATION
«VILLE DE CAUX»
C'est gratuit et anonyme.
Rejoignez les 1 180 abonnés
au « Allo, allo numérique caussinard » !
Pour ne rien manquer sur les annonces
communales, en temps réel et directement
sur votre téléphone.
Application : illiwap.com
Pour système android ou ios

Le Bulletin Municipal de Caux est édité
par la Mairie de Caux au 04 67 98 40 09

Directeur de la publication
Jean-Charles Desplan

Photos

Studio Graou, B.Décamps, S.Caylus, Stéphane
Cambon, service communication Mairie, CAHM,
Istock

Maquette et mise en pages
b@b 06 65 15 36 14

Impression JF impression
Dépot légal 1^{er} trimestre 2022